CH. HADENAT
Librairie Américaine et Coloniale
7 Quai des Grands Augustins
PARIS

4130

1. 12
48.

John Carter Brown
Library
Brown University

A Saint-Marc, le 28 Juin ——— 1790.

(n°142)

NOUS ne ceſſerons, MESSIEURS ET CHERS COMPATRIOTES, de vous engager à compléter promptement votre députation à l'Aſſemblée générale ; ce ſeroit en vain que la majorité lui ſeroit acquiſe pour ſa confirmation, ſi le nombre des Députés qu'elle doit avoir ne ſe rend pas aux ſéances : il eſt inſtant, d'ailleurs plus que jamais, que le travail qui nous eſt confié par nos Conſtituans ſoit partagé, & que toutes les paroiſſes y coopèrent enſemble. Vous ſentez, MESSIEURS ET CHERS COMPATRIOTES, la néceſſité de développer la vigueur & l'énergie, faites pour caractériſer la régénération d'une colonie à laquelle tous les bons Citoyens tiennent à tant de titres réunis : le deſpotiſme veille ſans ceſſe ſur nous ; & ſi notre nombre s'affoibliſſoit continuellement, par la quantité de congés que nous ſommes forcés d'accorder, il réſulteroit infailliblement, qu'à défaut de remplacement, l'Aſſemblée ſe diſſolveroit d'elle-même, ce qui ſeroit ſans doute un des plus grands malheurs qui pourroit arriver à la partie françaiſe de Saint-Domingue. Veuillez donc faire vos efforts pour accélérer le complément de votre députation, ou le départ des Suppléans ; nous vous répétons qu'il eſt plus inſtant que jamais de mettre à cette opération toute la célérité poſſible.

Nous avons l'honneur d'être avec le plus fraternel attachement,

MESSIEURS ET CHERS COMPATRIOTES,

Vos très-humbles & très-obéiſſans ſerviteurs,

les Membres de l'Aſſemblée générale.

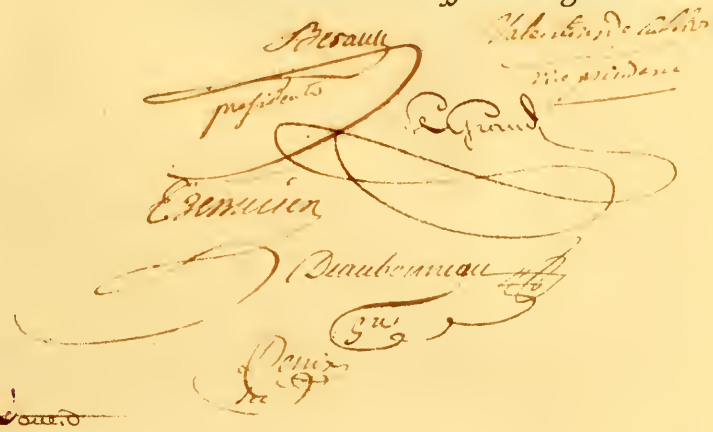

RPJCB

No 25 6
30 Juin
No. 62

/8 RELATION

De ce qui s'eſt paſſé au Port-au-Prince, la nuit du 29 au 30 juillet 1790.

Jeudi 29 juillet à midi, je reçus de M. le gouverneur général, ordre de faire arrêter dans la nuit à une heure indiquée, uſieurs membres du comité & autres perſonnes ſéditieuſes. Je fis commander en conſéquence ſept petits détachemens huit grenadiers ou chaſſeurs; vingt-un citoyens vinrent s'y indre, & furent répartis entre ces détachemens; quatre nt y ſeroient venus ſi on les eût demandés; mais j'avois ſeument déſiré en avoir quelques-uns pour indiquer les maiſons faire reconnoître les perſonnes que j'avois ordre de faire rêter. J'ajoutai un piquet de 30 hommes pour ſe tranſporter ur-tout où il en ſeroit beſoin, & ſoutenir ces petits détahemens au cas qu'ils fuſſent attaqués, & pour mieux aſſurer tranquillité publique, j'envoyai à l'entrée de la nuit de très-rts détachemens aux poſtes de la place, du fort Saint-Joſeph, ſur la place du Gouvernement, & de plus je fis occuper gliſe & la promenade de l'Intendance par 50 hommes.

Toutes ces diſpoſitions faites, & n'attendant plus que heure indiquée, M. Dajot, commandant de l'artillerie, vint e rendre compte à huit heures du ſoir, qu'il avoit entendu dire u'il exiſtoit un complot de mettre le feu au magaſin du roi & l'arſenal. Je fis partir ſur le champ un piquet de 60 hommes, & ne heure après le commandant du piquet me fit rendre compte u'il s'étoit préſenté près de ſon poſte pluſieurs troupes armées nombreuſes qui s'étoient dites patrouilles bourgeoiſes, & ui malgré un beau clair de lune avoient des fanaux allumés, ais qui à la vue de nos forces s'étoient retirés à l'inſtant.

A 10 heures on me rendit compte qu'il y avoit une affluence

NES.

).

rues dont j'avois la note, ſuffiſantes. Pour être bien général, j'envoyai encore , & je reçus la même réets de 30 hommes pour la rue où eſt ſituée cette voir être ſurpris ni fourétachemens qui avoient enadiers & quinze chaſhommes, compris les ; je me mis à leur tête, s la rue où étoit ſituée la ne deux pièces de canon chargées (preuve bien intentions n'étoient pas ois pris mes précautions, ombien j'avois eu raiſon. ment les maiſons qui faitroupe avant d'être à n bataille, & de plaeteſtion du piquet qui nord de l'îlet. Par cette luſion de ſang, l'objet s hommes, des François du général & je remcas que je fuſſe attapas imaginer, mais je en tournant à droite, colonne & leur en fais le la maiſon, j'apperpoit la partie nord de avance ſeul à 25 ou 10 pas de cette m aiſe & baſſe, entourées de d'hommes armés, tre entendu de très-

ue 50 à 80 hommes & même plus. On me rapporta des miennes de ſix hommes, paſſant devant cette , avoit été inſultée, maltraitée & même déſarmée en Tous ces rapports m'étoient faits, & par mes patrouilles quantité de citoyens de cette ville qui venoient ſe renprès de moi.

ne heure & demie du matin, au moment où j'allois ution les ordres dont j'étois chargé, je fus averti étoit aſſemblé au milieu de cette eſpèce de petite e toutes les perſonnes qui devoient être arrêtées envoyai ſur le champ M. de Gromard, officier ient, rendre compte à M. le gouverneur général n des choſes, & prendre ſes ordres à ce ſujet. rneur général me fit ordonner d'aller droit au

, de la loi & du Roi, &
membres au comité qui ſont parmi vous. Pour toute réponſe on me crie, *non, non;* & dans le même inſtant il part de la maiſon une décharge de coups de fuſils & d'eſpingoles dirigée ſur moi; je répète froidement ma demande, une deuxième décharge m'eſt faite pour ſeconde réponſe. Je vois tomber à mes côtés, M. le chevalier Desbroſſes, mon ami, & un ſapeur; plus loin à 20 pas derrière moi deux grenadiers qui vouloient avancer vers moi furent tués M. Clarq, citoyen volontaire fut bleſſé; je commande alors à ma troupe de faire feu, & reſte à la même place expoſé aux deux feux, à celui de la maiſon & à celui de mes propres ſoldats; je reſtai là pour être plus à même de donner mes ordres, j'entends alors crier grace, je cours à mon détachement, je commande de ceſſer le feu, & fais faire des roulemens en conſéquence, & pour que

E789
T653m
1-SIZE
v.1
Lowe!
6JOL